

quèrent pas de venir chaque année, conformément aux décrets, s'acquitter du tribut, jusqu'aux années Siouan-ho et Tchao-hiang. Sous la présente dynastie, la sixième année Young-lo, le chef Ta-lou-wou-impou-la-kin envoya en ambassade Man-laha-sa-mou-ting et quelques autres qui apportèrent du iu brut.

Remarquez que, suivant la géographie des Ming, le pays de Iu-thian est limitrophe, à l'orient, de la forteresse de Khiou-sian; au nord, de I-li-pa-li; et du côté du nord-est, de Sou-tcheou qui en est éloigné de 6,300 li.

La dix-huitième année Young-lo (1420), le pays de Iu-thian envoya un tribut. Il fut apporté, suivant la notice sur Iu-thian, conjointement avec celui de Ha-lieï et de Pa-ta-he-chang (Badakhschan); il consistait en chevaux. Les officiers chargés de le recevoir en donnèrent l'équivalent en étoffes et autres objets.

La vingtième année Young-lo (1422), on apporta en tribut, de Iu-thian, de très-beau iu; on récompensa les envoyés. C'est ce qu'on lit dans la notice sur Iu-thian.

La vingt-deuxième Young-lo (1424), il vint des présens du pays de Iu-thian.